



PROGRAMME DE FORMATION

Monter et livrer un projet en VEFA

(référence E39)

Objectifs

- Savoir maîtriser et appliquer les règles et particularités du montage en VEFA (logement privé et social)
- Faire respecter les clauses contractuelles du projet de VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement)
- Reconnaître les points clés de la relation vendeur/acquéreur
- Maîtriser les différentes composantes de son application au logement social
- Financer les études préalables des opérations
- Identifier les étapes clés de la gestion d'une fin de chantier

Public

Directeur et responsable de programmes, responsable d'opérations immobilières...

Prérequis

Être en charge d'une opération de construction immobilière

Méthodes et support

Alternance d'exposés et d'exemples pratiques - études de cas d'opérations VEFA exemplaires. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un promoteur/consultant immobilier et un avocat

Parcours formation

- Promotion immobilière

Point fort

Un support de cours pratique pour retenir l'essentiel des apports de la formation

Organisation

- Contact : edith.haddad@scet.fr - tél : 01 53 44 06 14
- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*





Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Poids du montage VEFA

- Notions de Vente d'Immeubles à Construire (VIC)
- Vente à terme
- Contrat de promotion immobilière (CPI)
- Vente d'immeubles à rénover (VIR)

Particularités de la VEFA pour la construction des logements sociaux

- Possibilités et intérêt de recourir à la VEFA par les organismes d'HLM, les SEM
- Réglementation du secteur protégé
- Financement des études préalables
- Vente en bloc

Contrat préliminaire de réservation

- Droits de l'acheteur et devoirs du promoteur
- Dépôt de garantie

L'acte notarié VEFA

- Dossier et contenu de l'acte
- Notion de non conformité

Paiement : les appels de fonds

- Modalités de paiement : l'échelonnement des versements
- Sanctions en cas de retard de paiement
- Trésorerie de l'opération

Garanties à la charge du vendeur

- Garanties extrinsèques : garanties d'achèvement et de remboursement
- Garanties techniques : décennales, biennales, et parfait achèvement

Réception des travaux et mise en oeuvre des garanties

- Le déclenchement de la réception
- Opérations préalables à la réception et rôle des différents intervenants
- Les réserves et leurs levées
- Effets de la réception sur le transfert de la garde et des risques et déclenchement des garanties légales
- Les désordres et leurs levées durant l'année de parfait achèvement
- Litiges et contentieux
- Protection et précaution de l'organisme social dans sa gestion locative

Assurances

- TRC, RC PRO, Multirisques, DO
- Comportements intrusifs du MO et conséquences sur la couverture DO

Etudes de cas